L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 13 NOVEMBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

8c. HUIT CENTS. 8c.

Ne font pas de changement dans la qualité. Meilleurs aloyes gazoline, même qualité que ceux vendus par tous les autres pour 12 et 13 cents. Réparations faites par des mécaniciens habiles. Ordres par la poste francs de port. Téléphone 76. J. J. Paquette, 166 rue du Camp, à côté de l'église St-Patrick.
18 oct

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 12 mars—1 an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale.
17 oct

DEMANDES.

ON demande—Des jeunes filles pour décortiquer le tabac. S'adresser à S. Hernsheim Brothers' Factory, coin Julia et Magazine.
12 nov—7f

A VENDRE—La librairie française 50 rue de Chartres, ainsi que tout son contenu: papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. Condition—Comptant.
16 août—dim jeu

ON demande à acheter une bâtisse à deux étages, à un coin de rue, dans un quartier respectable, compris entre les rues Canal, Remparts, Esplanade et le fleuve.—Jno. H. O'Connor, 17 rue Carondelet. 11 nov

A LOUER.

A LOUER—Un magasin coin Bourbon et Ursulines. S'adresser 77 St Louis.
11 nov—7f

A LOUER—Plusieurs résidences dans les bâtisses Pontalba, face à la Place Jackson. On louera par étages. Aussi, plusieurs rez-de-chaussées (magasins). Localité centrale et très récréative. A. Baudeau, Real Estate Agent, 3 rue Carondelet. 7 nov—2 sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Finlay & Brunswig vs Leo. C. Peres et Wm H. Finnegan in solido.

DECIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 15,185—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan public, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre les rues Common et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12me jour de décembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du dit Wm H. Finnegan, un des défendeurs dans cette affaire, et de la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Locust et Freret, désigné par le No 7 sur un plan dressé par Judice & Frémaux, daté le 3 décembre 1866 et déposé au bureau de Charles Stringer, notaire, mesurant 29 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Quatrième sur 167 pieds 7 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Acheté de C. Whiting d'après un acte pardevant H. C. Ker, notaire public, le 29 octobre 1889. Enregistré aux Bureaux des Aliénations, Livre 132, folio 155.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Adam Thomson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,679—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Eliza Thomson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 oct—30—nov 4 8

Succession de A. B. Bending.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,834—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 oct 30—4 8 nov

Succession de Laura F. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,179—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Laura F. Stewart, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 nov—6 11 13

Succession de William H. Pullins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,132—Division A—Attendu que Mme Veuve William H Pullins a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William H. Pullins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 nov—5 10 14

AVIS AUX CREANCIERS.

May & Vaught vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 28,932—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par D. A. S. Vaught, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 nov—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 34 204—Division D—Carlos Madueil vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Carlos Madueil soit convoquée et tenue pardevant James St-mon, notaire, à son bureau, No 35 rue Carondelet, le LUNDI, 16me jour de décembre 1891, à onze heures A. M., dans le but de considérer et déterminer l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Thomas S. Ellis, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle-Orléans, 6 novembre 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 nov—3f en 14 dée

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 34,127—Division—Thomas Lenes vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Lenes, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que les créanciers du dit failli soient convoqués et tenus pardevant W. O. Hart, notaire, le 14me jour de novembre 1891, à 11 heures A. M., afin que l'insolvable remette ses biens à ses créanciers, que l'on agisse sur son application pour un décharge de dette, pour élire un syndic et de considérer toutes autres matières que les dits créanciers pourraient demander, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1891.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31oct—3f au 14 nov

Etat de Situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

clôture des affaires, le 31 décembre 1890

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,039,609 99
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons à prime de la Nlle Orléans et autres bons et actions	$345,690 10	
Primes sur bons des E. Unis	11,000 00—	356,690 10
Meubles et installations		3,000 00
Change à vue sur New York	$211,430 81	
Dû par des banques et banquiers	54,779 08—	266,209 89
Monnaie courante et espèces	$196,918 55	
Chèques pour le Comptoir d'échange	379,787 91—	576,706 46
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
		$2,294,466 44

PASSIF.

Capital actions payé		$500,000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		37,164 67
Dividende payable le 1er janv		20,000 00
Dividendes non réclamés		4,181 51
Réservé pour deux années de taxes non payées		27,000 00
Dépôts individuels	$1,130,985 06	
Dû à des banques et banquiers étrangers	405,135 20—	1,536,120 26
Circulation		45,000 00
		$2,294,466 44

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Caissier.
1 jan—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 NOVEMBRE—CLASSE No 365
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	28	61	50	3	44	39	62	6	76	56	66	

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour nullement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 12 novembre 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Tirage Semestriel de $40.00,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 15 DEC. 1891.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$600,000, soit		$600,000
1 Lot de	200,000,		200,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
2 Lots de	20,000,		40,000
5 Lots de	10,000,		50,000
10 Lots de	5,000,		50,000
25 Lots de	2,000,		50,000
100 Lots de	800		80,000
200 Lots de	600		120,000
500 Lots de	400,		200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de $800	80,000
100 Lots de $400	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200,	199,800

3,144 Lots se montant à ... $2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1, (rien de moins).

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse au plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES, la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

Ventes de Propriétés mobilières,
—POUR—

TAXES DE VILLE.

Pour l'année 1891.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—débiteurs de la Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la Ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai, aux endroits de la saisie, aux adresses données ci-dessous, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 14me jour de novembre, A. D. 1891, et continuant lundi et de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1891, y compris l'intérêt à partir du 23me jour de juin 1891 à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement à chacun des dits années et les propriétés assessées à chacun qui seront offertes en vente, sont comme suit, à savoir—

158.—ANGELL, C. P.—153 et 155 rue Julia. Marchandises ou stock de commerce, $750 à 202. Taxe ... $15 15

280.—BURKE, S. K.—235 rue Camp. Meubles, $1,500 à 2.02 ... $30 30; Statues, $300 à 2.02 ... 6 06; Diamants, bijoux, etc., $300 à 2 02 ... 6 06. Taxe ... $42 42

151.—DRISCOL & BRO.—200 et 202 rue Magasin. Marchandises ou stock de commerce, $1,500 à 2.02. Taxe ... $30 30

343.—DELERNO & BRENNAN.—21 rue Poydras. Chevaux, vaches, etc., $75 à 2.02 ... $1 51; Véhicules, $50 à 2.02 ... 1 01; Marchandises ou stock de commerce, $1,000 à 2.02 ... 20 20; Argent, crédit, bills à recevoir $250 à 2.02 ... 5 05. Taxe ... $27 77

377.—EUREKA PRINTING OFFICE—35 rue Natchez. Machines et toutes forces motrices ... $1000 à 2.02 ... $20.20

293.—FRANK ADEL MLLE—15 rue Howard. Meubles ... $1000 à 2.02. Taxe ... $20.20

530.—FIELD, A. S. et FRERE—Coin Delord et Carondelet. Marchandises ou stock de commerce ... $2000 à 2.02. Taxe ... $40.40

199.—HAUSSER, J. L.—167 Gravier et 18 Passage de la Bourse. Marchandises ou stock de commerce ... $2000 à 2.02 $40.40; Marchandises ou stock de commerce ... $800 à 2.02 $16.16; Argent en possession ... $50 à 2.02 1.01. Taxe ... $57.57

172.—HAMILTON, C. H.—160 rue Commune. Marchandises ou stock de commerce ... $1500 à 2.02 Taxe $30.30

308.—KUHNHOLZ, F. J.—142 rue Gravier. Marchandises ou stock de commerce ... $2000 à 2.02 Taxe $40.40

130.—LAFITTE C.—234 rue de Canal. Meubles $1,500 à 2.02. Taxe ... $30 30

911.—MARTINEZ, L. B., Agt.—57 rue de Chartres, et 141 rue Royale. Chevaux, $300, Véhicules, $200, Meubles ou stock de commerce, $6,000, à 2.02 ... $121 20; Meubles ou stock de commerce, $500 ... 10 10; Argent en possession $550 ... 11 11. Taxe ... $142 41

765.—NEW ORLEANS COMMERCIAL AND TRAVELERS CLUB—4 rue Carondelet et 3 rue S. Remparts. Meubles $1,000 à 2 02. Taxe ... $20 20

485.—PATTERSON & RAY.—114 rue Camp. Marchandises ou stock de commerce ... $500 à 2.02 $10.10; Machines et toute force motrice ... 2500 à 2 02 $50.50. Taxe ... $60.60

112.—PETERS, EDWARD H.—57 rue Royale. Marchandises ou stock de commerce ... $1500 à 2.02. Taxe ... $30.30

342.—ROSE, IRMA—16 rue Bassin. Meubles ... $3500 à 2.02 $70.70; Statuettes, Peintures, etc ... $100 à 2.02 2.02. Taxe ... $72.72

84.—STORK & MENNE—25 rue Poydras. Chevaux, vaches, etc., $75 ... $1 51; Véhicules, $50 ... 1 01; Marchandises ou stock de commerce, $1,000 ... 20 20; Argent, crédit, billets à recevoir, $250 ... 5 05. Taxe ... $27 77

801.—SINTES, FRANK—4 rue Carondelet, et coin Poydras et Camp. Marchandises ou stock de commerce, $1,000 à 2.02. Taxe ... $20 20

113.—THOMSON, T. B.—33 rue Natchez. Machines et toutes forces motrices ... $1000 à 2.02. Taxe ... $20.20

192.—VAHLMAN, J.—98 1/2 rue Baronne. Marchandises ou stock de commerce ... $1000 à 2.02. Taxe ... $26.20

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis.
J. N. HARDY, Trésorier.
3 nov—3 6 13 14

Ventes de Propriétés mobilières,
—POUR—

TAXES DE VILLE.

Pour l'année 1891.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—débiteurs de la Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 10 novembre 1891.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et les ordonnances de la ville de la Nlle-Orléans, je vendrai, aux endroits de la saisie, aux adresses données ci-dessous, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 21me jour de novembre A. D. 1891, et continuant lundi, et de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en l'année 1891, y compris l'intérêt, à partir du 23me jour de juin 1891, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année et les propriétés assessées à chacun, qui seront offertes en vente, sont comme suit, à savoir—

204. C. S. Claiborne, 365 rue Dryades—Marchandises ou stock de commerce, $1,000 à 2.02. Taxe ... $20 20

42. J. C. Donovan, 440 rue Magasine—Sur meubles, $1 000 à 2.02 ... $20 20; Sur statues, $200 à 2.02 ... 4 04. Taxe ... $24 24

367. Earl & Burrell, 57 rue Magasine—Marchandises ou stock de commerce, $600 à 2.02. Taxe ... $12 12

77. Mme M. A. Field, 139 rue de Canal—Sur meubles, $500 à 2.02. Taxe ... $10 10

292. Jesse Fattia, 102 rue Gravier—Marchandises ou stock de commerce, $5 00 à 2.02. Taxe ... $10 10

452. L. F. Génères, 120 rue Prytanée—Meubles, $750 à 2.02 ... $15 15; Statuettes, $300 à 2.02 ... 6 06. Taxe ... $21 21

535. James Galligan, 368 rue du Camp—Marchandises ou stock de commerce, $500 à 2.02. Taxe ... $10 10

9. Goldwaite & Morel, rues St-Joseph et Fulton. Chevaux et vaches, $150 à 2.02 ... $3 03; Véhicules $100 à 2.02 ... 2 02; Marchandises ou stock de commerce, $200 à 2.02 ... 4 04; Machines et toute force motrice $100 à 2 02 ... 2 02. Taxe ... $11 11

542. Holden & Belden, 291 et 293 rue du Camp—Chevaux, vaches, etc. $200 à 2.02 ... $4.04; Véhicules, $200 à 2.02 ... 4.04; Marchandises ou stock de commerce, $500 à 2.02 ... 10.10. Taxe ... $18.18

309. Hopkins Printing Office, 20 Commercial Place—Machines et toutes forces motrices, $500 à 2.02. Taxe ... $10.10

565. E. D. Lyons, 72 rue du Camp—Marchandises ou stock de commerce, $500 à 2.02. Taxe ... $10 10

239. A. Lagman & Son, 319 rue Carondelet—Marchandises ou stock de commerce, $500 à 2.02. Taxe ... $10.10

254. G. R. Livaudais, 423 rue Carondelet—Sur meubles, etc., $500 à 2 02. Taxe ... $10.10

306. Pat Mullen, 101 rue Constance—Chevaux et vaches, $650 à 2.02 ... $13 13; Véhicules, $350 à 2.02 ... 7 07. Taxe ... $20 20

457. John Meux, 140, 142 rue Girod—Meubles, etc, $500 à $2.02. Taxe ... $10 10

... $500 à 2.02 ... 10 10. Taxe ... $17 17

334. A. Marx, 43 rue Euterpe—Chevaux, $50 à 2.02 ... $1 01; Véhicules, $50 à 2.02 ... 1 01; Meubles, $500 à 2.02 ... $10 10. Taxe ... $12 12

143. John F. Markey, 42 rue Claiborne—Chevaux et vaches, $470 à 2.02 ... $9 49; Véhicules, $1030 à 2.02 ... $20 80. Taxe ... $30 29

245. Pat'k McMahon, 321 rue Dryades—Chevaux, $565 à 2.02 ... $11 41; Véhicules, $375 à 2 02 ... 7 57; Marchandises ou stock de commerce, $100 à 2.02 ... 2 02. Taxe ... $21 00

423. Mme A. M. Parr, 161 rue Camp—Sur meubles, etc., $600 à 2.02. Taxe ... $12 12

228. P. W. Seelig, 154 et 239 rue Remparts—Marchandises ou stock de commerce, No 154 rue Remparts, $250 ... $5 05; Marchandises ou stock de commerce, No 239 rue Remparts, $250 ... 5 05. Taxe ... $10 10

401. C. B. Sullivan, 98 rue Tchoupitoulas—Marchandises ou stock de commerce, $500 à $2.02. Taxe ... $10 10

221. T. H. Watson rue Bassin, entre Perdido et Gravier—Chevaux et vaches, $1,000 à 2.02 ... $20 20; Véhicules, $500 à 2.02 ... 10 10. Taxe ... $30 30

602. Matthew Ward, 371 rue Melpomène—Chevaux, $1,200 à 2.02 ... $24 24; Véhicules, $800 à 2.02 ... 16 16. Taxe ... $40 40

Au jour fixé ci dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis.
J. N. HARDY, Trésorier.
10 nov—10 13 20 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur formant l'encoignure nord-ouest des rues Canal et Front.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs les héritiers de Geronimo Jorda et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 34 082—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 décembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, situé en cette ville désigné par le numéro un de l'îlet numéro un, borné par le Chemin Public (maintenant la rue Peters), et les rues Canal, Common et Front, sur un plan dressé par L. H. Pilié, daté le 20 mai 1848 et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ex-notaire public en cette ville, le dit lot de terre formant l'encoignure et mesurant vingt-deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Front sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Canal et vingt-deux pieds quatre pouces et deux lignes sur la ligne du fond—le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec deux cents actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane en garantie et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions Comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant dans la somme de trois mille six cents piastres ($3,600)—le montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $400 chacun—à partir de la date de l'appel. Les appels ayant été faits le premier décembre de chacune et toutes les années de 1882 à 1890 inclusivement, et les frais et charges du procès et de la vente, et les Taxes d'Etat et de Ville dues sur la dite propriété; l'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué—pas encore dû—mais sujet à être demandé sous la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir, la somme de quatorze mille piastres ($14,000) et l'acquéreur sera tenu en outre toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane sous la charte et ses lois, et la balance, s'il y en a, du prix de l'adjudication, comptant.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8nov—8 10 23 30—7 12déc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le cottage double No 363 rue Marais.

Succession de Mme Alex. R. McClelland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,719—En vertu d'un ordre de vente daté du 8 octobre 1891 et d'un ordre amendé en date du 10 octobre 1891, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St Bernard, les rues Plauché (maintenant Marais) Colombus (anciennement Mystérieuse) Villeré et Laharpe et désigné comme lot No 2 sur une esquisse ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 septembre 1858 et annexé pour qui on s'y réfère à un acte passé pardevant P. Lacoste, ex-notaire en cette ville, le 24 septembre 1858, lequel dit lot mesure, d'après une esquisse et un arpentage fait par Ridu y G. de L'Isle, voyer en date du 16 octobre 1891, et enregistré au bureau du shérif civil, trente pieds dix pouces de face à la rue Marais (anciennement Plauché), sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par feue Marie Félicité Charbonnet femme décédée de Alexander Robert McClelland, de Célestine Gainois, veuve de Joseph Soniat. Acte pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 15 octobre 1855.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en deux paiements égaux, l'acquéreur fournira des billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente et garantis par hypothèque et lien du vendeur; les clauses usuelles de garantie, avec toutes telles que 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour les dits billets, devra faire assurer la bâtisse vendue pour le montant de la portion de crédit et le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets, etc.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans
20 oct—20 27—nov 3 10 17 21

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition.

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1886, par un acte pardevant Ernest Commagère, notaire public en cette ville, acheté de P. G. Schreiber, Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Milhas, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Dorsey, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci-après.

Laquelle vente est en confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1880 par N. J. Hoey, encanteur de cette ville, à un ordre en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle-Orléans pour un partage, le 22 avril 1880, et signé le 3 mai 18-0, dans l'affaire de Peter O. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle, et autres, No 24 du Docket de la dite Cour, Et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition en annonce conformément aux sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'Acte No 96 approuvé le 16 mars 1870 et connu communément comme "Un Acte pour l'avancement des statuts d'un caractère général."

Par conséquent qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faits ou toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et annonces dans le temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité, de faire connaître dans les trente jours à partir de la date que cette monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850.00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le vieux plan du dit faubourg, actuellement désigné par le numéro 268, sur le nouveau plan, dressé par H. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze, d'après un plan de Pasquette Clampon, daté le 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden, ex-notaire en cette ville; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chaque trente-deux pieds de face à la rue du Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.
Une copie exacte: bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
Une copie exacte,
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 sept—

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge trop avancé ou d'une constitution ruinée par les excès et par les maladies.—Bouteille de 6 onces 60 cents.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un bien de campagne de valeur.

La Ferme Roquevert.

A Ocean Spring, Mississipi.

No 32,558—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune.—Le MERCREDI, 25 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, Nouvelle-Orléans, Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D., siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D., daté le 15 septembre 1891, dans l'affaire de la succession de Louis Boquevert, il sera vendu à l'encan, cette propriété de valeur et productive connue comme la "Roquevert Place", près de Ocean Springs, Mississipi, anciennement connu comme le "Bradford Landing", sur le Old Fort Bayou, comprenant toute cette étendue, ce morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le comté Jackson et l'Etat du Mississippi et particulièrement décrite comme suit: Le south east quarter du north east quarter de la section dix-huit, circonscription 7, range 8, ouest.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Downing, notaire.

L'acquéreur assumera les taxes de 1891 au-dessus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
24 oct—24 31—7 14 21 25 nov

PAR JAS P. GUINAULT.

Bâtisse à étage avec écurie, rue Génois, entre les rues Commune et Gravier.

Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany.

Succession de Madame Pauline Jacquet, épouse de Joseph Estrade—No 33,319.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 octobre 1891, les propriétés suivantes, savoir:

1° Trois lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 715, borné par les rues Génois, Gravier, Commune et Télémachus, désignés par les Nos 9, 10 et 11, mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue Génois, sur 144 pieds de profondeur. Ensemble une bâtisse à étage ayant corridor au centre, et quatre chambres, écurie, jardin, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

2° Une portion de terre située dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, contenant 181 92/100 d'acres de terre étant le Est 1/2 de N. E. 1/4 Section 19. O. 1/4 de N. O. 1/4. Section 20. Township 8. 13 Est.

Cette terre se trouve à une distance de 4 milles de la ville de Slidell et près du Pont Marin.

Le East La Railroad allant à Mandeville qui n'est pas encore achevé, mais qui le sera bientôt, traverse la propriété.

Le tout d'après plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Geo. W. Dearing, Jr, notaire.
13 oct—13 17 7 14 24 31—nov

Deux jolis Cottages doubles, à l'encoignure des rues Union et Bourgogne, Nos 406 et 408 rue Bourgogne. Un grand terrain formant l'encoignure des rues Marais et Annette.

Maison à étage rue des Marais, No 119.

Une grande tonnellerie à étage rue Marigny, No 16 et 18, près du fleuve et à proximité des dépôts des chemins de fer, magnifique emplacement.

Succession de Auguste Villermain.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 33 748.—Division D.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74.—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1891.

Les propriétés suivantes, à savoir—

1° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Union et Bourbon, et mesurant, à savoir: Un des susdits lots forme l'encoignure des rues Union et Bourgogne et a 31 pieds 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 113 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Union.

2° Et l'autre lot a 32 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, le tout plus ou moins. Sur chaque lot se trouve un joli cottage double divisé en deux corps de logis et contenant chacun huit chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

Le tout couvert en ardoises.

3° Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui en dépendent, (à l'exception de l'église qui appartient au locataire) situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Annette, St. Antoine, Marais et Urquhart. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Annette et Marais et mesure 42 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue des Marais sur 83 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Annette.

4° Un certain lot de terre situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Urquhart, Marigny et Mandeville, mesurant 36 pieds de face à la rue des Marais sur une profondeur, mesure française, de 91 pieds. Ensemble une maison à étage ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.

5° Trois lots de terre situés dans le même District, désignés par les Nos 3, 4 et 5, dans l'îlet renfermé par les rues Marigny, Champs Elysées, Decatur et North Peters, lesquels lots de terre sont contigus et mesurent ensemble 70 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny sur 123 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une grande bâtisse à étage à l'usage de tonnellerie ayant été construite tout récemment et offrant tous les avantages possibles à quiconque entreprendrait ce genre d'affaire.

—Aussi—

Deux actions du New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après le certificat No 610.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Pour les actions comptant; pour les propriétés un tiers ou davantage comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an du date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante en sus du prix d'acquisition et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

Résidence à l'encoignure des rues Joséphine et Clara.

Succession de Veuve Agnès Clairis.

Cour Civile de District—Dossier No 30,762.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1891, la propriété suivante, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 394, borné par les rues Clara, Joséphine, St-André et Willow, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Clara de 51 pieds et formant l'encoignure des rues Joséphine et Clara. Avec l'usage en commun d'une allée dans le fond de 3 pieds de large sur 22 pieds de long donnant sur la rue Clara.

Ensemble une résidence couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine double, aussi couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux corps de logis.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Jules Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'achat.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers.

Succession de Mme Gertrude Kraemer.

No 33,703—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MARDI, 17 novembre 1891, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 126 rue Sixième, entre Constance et Laurel, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1891, rendu dans la succession ci dessus intitulée: Meubles de maison et effets mobiliers, le tout ou séparément, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
7 nov—7 8 14 au 17

MUNN & CO. PATENTS. NEW YORK.

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence No 686 rue Magazine, dans le Quatrième District.

Succession de Samuel Levy.

No 33,558—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 31 rue Carondelet, MARDI, 15 décembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs:

Il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre en date du 4 novembre 1891, et rendu dans la susdite succession.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, connu par le numéro municipal No 686 rue Magasine, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Première, Philippe et Constance, et mesurant, plus ou moins, trente-deux pieds quatre pouces et cinq lignes et un quart de face à la rue Magasine, sur une profondeur de cinquante-sept pieds six pouces entre lignes parallèles. Le dit lot formé de parties des lots Nos 2, 4, 7 et 8 sur un plan déposé en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans en 1 an, le tout au gré des acquéreurs, la portion au crédit s'il y en a, doit être garantie par billets d'acquéreur, portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, les dits billets doivent être garantis par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses pénales de garantie, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété doit être assurée et la police transférée; les taxes de 1891 doivent être assumées par l'acquéreur en plus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant du montant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7nov—7 10 17 24—1 8 15déc

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE MAISON DE RESIDENCE ELEGANTE

S'Elevant sur un Beau Terrain.

No 525 Avenue St-Charles,

—ENTRE LES RUES—

JOSEPHINE ET JACKSON,

Dans le Voisinage des Belles Demeures

—DE—

MM. Howard, Richie, Farrar, Preston, Whitney et Autres.

Succession de J. B. Solari.

No 33,189—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

VENTE A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, en congé, ordre daté et signé dans la susdite affaire. Il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

La maison de résidence de choix à deux étages No 525 avenue St Charles, entre les rues Joséphine et Jackson, dans le Quatrième District, carré d'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Jackson et Joséphine. Les terrains sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit:

Le terrain No 4 mesure 33 pieds de façade rue St-Charles, sur 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et 33 pieds de largeur à l'arrière.

Le lot No 5 est contigu au No 4 et mesure 23 pieds de face à la rue St-Charles, sur 145 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Joséphine, 31 pieds 11 pouces de large dans le fond, et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, auquel endroit la ligne court 1 pied 1 pouce vers la rue Joséphine et s'étend à une autre profondeur de 17 pieds 4 pouces et 7 lignes.

La résidence est retirée de la rue et des deux lignes du lot, les terrains ont un jardin et une pelouse; la maison a un intérieur élégant, fini et admirablement disposé pour le confort et les besoins d'une grande famille.

Le site est un des mieux améliorés et des plus attrayants sur l'avenue.

Il faut une carte de l'encanteur pour visiter l'endroit.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un, deux ou trois ans de crédit, en billets de sommes égales portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, le dit acte hypothécaire contenant les clauses usuelles de 5 pour cent pour frais d'honoraires d'avocat en cas de procès, et l'assurance sur la bâtisse et les améliorations à être transférée, les propriétés ci dessus mentionnées et décrites pour le montant des paiements différés. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant N. B. Trist, notaire.
25 oct—25—nov 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENT PLACEMENT

—DANS DES—

Propriétés Foncières Améliorées.

—LA—

Rangée de double corps de logis à deux étages.

Nos 8, 10, 12 et 14 rue Annonciation.

—ET—

Nos 243, 245, 247 et 249 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Delord et Poeyfarré.

A L'ENCAN.

Succession de Andrew J. Dunn.

No 30,611—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, actuellement absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 16 octobre 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

La Rangée de bâtisses à deux étages, coin des rues Delord, Tchoupitoulas et Annonciation dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Delord et Poeyfarré. Le terrain est composé de deux lots, Nos 1 et 2 et mesure comme suit: Le lot No 1 mesure 64 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation, 70 pieds 2 pouces rue Tchoupitoulas, 47 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 2 et 21 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté opposée. Le lot No 2 mesure 26 pieds de face à la rue Annonciation, 28 pieds et 3 pouces à la rue Tchoupitoulas, 47 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1 et 58 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, le tout étant plus ou moins.

La propriété est dans un voisinage bien amélioré, près du marché Ste Marie, du Magnolia Cotton Mills et la Louisiana Rice & Corn Mill. Accessible à plusieurs lignes de chemin de fer.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a à un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente, garanti par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Ward, Esq, notaire public, No 61 rue du Camp.
18 Oct—18 25—nov 1 8 15 21.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Effets mobiliers.

Succession de Samuel Levy.

No 33,558—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 31 rue Carondelet.—Il sera vendu, MARDI, 17 novembre 1891, à 3 heures P. M., à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre daté du 4 novembre 1891, dans la susdite affaire:

Un lot de meubles de ménage selon un inventaire au bureau de l'encanteur.

Conditions.—Comptant avant la livraison.
7 nov—7 13 17

Etat Trimestriel

—DE LA—

Banque des Citoyens

De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 31 octobre 1891.

ACTIF.

Propriétés foncières	$185,116 07	
Bons et actions	46,411 58	
Dettes suspendues	57,502 03	
Prêts et escomptes	233,618 23—	$479,643 21
Prêts sur demande	145,272 04	
Change étranger et du pays	20,009 55	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire	272,114 05—	437,098 24
Total		$910,641 45

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	46,761 49—	$426,961 49
Dû aux déposants		483,679 96
Total		$910,641 45

Je jure solennellement que l'état ci dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1891.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct—soit, D ux cent soixante-douze mille cent quinze 05-100 dollars.
H. LAROUSSINI,
JH. LOMBARD,
E. WINT. MERRICK, JR.,
ERNEST FRAGET,
H. C. BOUCHER,
7nov—1f

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable à deux étages.

Avec de grands terrains bien entretenus,

No 126 rue Sixième, entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Gertrude Kraemer.

No 33,703 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau. No 177 rue Commune—SAMEDI, 14 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus.

La confortable résidence en bois à deux étages, No 126 rue Sixième, bâtie retiré du trottoir, ayant double galerie sur le devant et dans le derrière de la bâtisse principale, et 11 chambres détachées à l'arrière, écurie, citerne, etc. Les terres sont spacieuses, bien pavées, et plantées d'arbres fruitiers et d'arbres de l'ombrage, vigne, rosiers et fleurs.

Mesurant comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Constance, désigné par le No 6, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté du 20 janvier 1840, et déposé pour référence au bureau de R. B. Cenas, alors notaire en cette ville; le dit lot mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Sixième sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ainsi que

2° Un autre morceau de terre dans les droits et îlet et adjacent à la propriété ci-dessus décrite, étant l'arrière portion du lot original No 7 du dit carré d'îlet, conformément à un croquis dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 18 août 1882, et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 21 juillet 1883, la dite portion de terre est désignée par la lettre C, et mesure 33 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Sixième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 50 pieds 9 pouces et 4 lignes. Dans un voisinage tranquille et attrayant, accessible aux marchés et aux lignes de chars.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 17 24 31—nov 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN IMPORTANT

—ET—

Propriété de Résidence,

Encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, et le Cottage Double Avantageux y Attenant.

Succession de Giovanni Mazzeri.

No 33 800—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus—

1° **Le magasin et propriété de résidence magnifiquement situé**, coin sud-ouest du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, dans l'îlet autrement borné par les rues Claiborne et Urquhart, 2ème district de cette ville, ayant un auvent sur la façade et contenant un magasin divisé en deux compartiments. Attaché au magasin est une bâtisse à deux étages contenant 4 chambres, cuisine et entrepôt, citerne, etc.

Le lot mesure, en mesure américaine, 15 pieds 7 pouces et 4 lignes de face au Chemin du Bayou, sur 96 pieds de profondeur et façade à la rue Robertson, et 31 pieds 2 pouces de large sur l'arrière ligne, allant parallèlement avec la rue Ursulines. L'autre ligne de bornage touchant la propriété nouvellement décrite mesure premièrement 42 pieds de profondeur sur une ligne presque parallèle à la rue Robertson et allant du Chemin du Bayou à un point où le dit lot a une largeur de 15 pieds 7 pouces et 4 lignes, de là courant, mesurant 37 pieds 9 pouces, sur une ligne oblique qui touche le point extrême de la ligne d'arrière ci-dessus décrite. Le tout conformément à une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et annexée à un acte passé le 30 novembre 1855, pardevant A. de Armas, ci-devant notaire en cette ville.

2° **Le cottage double et dépendances**, No 264 Chemin du Bayou, dans le même district et îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, bâti retiré du trottoir, et contenant quatre chambres et deux cabinets dans la bâtisse principale et deux chambres dans la cuisine détachée, vaste hangar pouvant servir d'entrepôt, écurie, cour bien carrelée, deux citernes, puits, etc. Le lot mesure 15 pieds 4 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou, (à une distance de 16 pieds 7 pouces 4 lignes de l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson, sur une profondeur du côté vers la rue Claiborne, de 139 pieds 5 pouces sur une ligne courant oblique ment vers la dite rue Claiborne, sur le côté le plus près de la rue Robertson, le dit lot mesure —premièrement, 42 pieds presque parallèle à la rue Robertson, ensuite courant parallèlement avec la ligne de profondeur opposée, mesurant 92 pieds 9 pouces 7 lignes jusqu'à ce qu'il rencontre la ligne du fond, qui a une largeur de 32 pieds 6 pouces 1 ligne. Le tout d'après un plan de A. De Armas, voyer, daté le 3 janvier 1861 et déposé en l'étude de O. Drouet, anciennement notaire en cette ville.

Ces propriétés sont bien situées dans un voisinage attrayant, entourées de jolis "homes", à proximité des lignes de chemins de fer des rues Claiborne, Esplanade et Ursulines, convenables pour le commerce ou comme placement d'un bon rapport.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y a, à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double d'un bon Rapport

Nos 12 et 12 1/2 Avenue St-Bernard,

Entre les rues St-Claude et Marais.

Immédiatement au-dessous de l'Avenue de l'Esplanade.

Succession de Bernard Zerwes.

No 33,629—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, en date du 16 octobre 1891, et rendu dans la succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double en bois bien situé et d'un bon rapport, Nos 12 et 12 1/2 avenue St-Bernard, contenant six chambres dans la bâtisse principale et quatre chambres dans une bâtisse détachée à deux étages, situé dans le fond et dans une allée de côté, cours nouvellement pavées, citernes etc., à chaque corps de logis. Le terrain est désigné par le No 1 dans l'îlet No 4, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Colombus, St-Claude et Marais, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant C. N. Fouton, anciennement notaire, le 16 juillet 1849, et mesure 31 pieds 11 pouces 6 lignes face à l'avenue St-Bernard, sur 73 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur un côté et 69 pieds 10 pouces 6 lignes sur l'autre côté, et est borné à l'arrière par le lot No 4 d'après le susdit plan. Dans un district populeux et tranquille, à proximité des marchés et des lignes de chars, cette propriété est toujours louée et rapporte maintenant $240 par an.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
17oct—17 24 31 nov7 14 21

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un îlet de terre de valeur amélioré, sur le Chemin de Gentilly, en face l'entrée principale du Fair Grounds, et à deux blocs de la station des chars du Orleans R. R.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de P. Lapeyade.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A, No 31,620.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 87 rue Bienville—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 octobre 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un îlet de terre dans le 3me District de la ville, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Aubry, Dabadie et Clay, mesurant 352 pieds 9 pouces de face au Chemin de Gentilly, 216 pieds 4 lignes de face à la rue Aubry, 315 pieds 11 pouces de face à la rue Clay, et 45 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dabadie, le tout plus ou moins.

Ensemble avec une maison en bois à un étage recouverte en ardoises, ayant en tout 2 galeries et 6 chambres. Dans le fond une grande écurie avec mangeoires pour 40 vaches, chambre pour provision, etc. Aussi une citerne, puits, hangar, poulailler, plusieurs beaux orangers sur le terrain qui est entièrement entouré.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété, avec toutes les clauses de garantie usuelles; l'acquéreur fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux, au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703,745 95
Change	81,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,594,206 50
Actions	28,539 50
Propriétés foncières	39,888 00
Total	$2,448,114 97
Fonds-capital	$300,000 00
Profits non divisés	242,162 97
Dépôts individuels	1,904,553 00
Dividendes non payés	1,398 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
(Signé) ANT. DOUCOURT, Notaire.
1er juil—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains parfaitement situés

—DANS LE—

5me District, ci-devant Alger,

A proximité à la Brasserie d'Alger, nouvellement montée, près de la manufacture de glace d'Alger et tout près des chars de ville de Gretna et de la gare du chemin de fer de Grand Isle, des Ecoles, etc., dans un quartier s'améliorant rapidement.

Succession d'Auguste F. Gardère.

No 971—26me Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Emile Rost, juge de la 26me Cour de District Judiciaire, pour la paroisse de Jefferson, en date du 20 octobre 1891, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° **Un certain terrain**, avec tous les passages, droits, privilèges, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme le terrain coisé dans le carré d'îlet No 155, qui est compris entre les **rues Newton, Homer, Monroe et Franklin**, mesurant 30 pieds de façade rue **Newton**, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française.

2° **Un certain lot de terre** avec tous les droits et privilèges dans le 5me district de cette ville, désigné comme lot No 17, dans l'îlet No 150, qui est compris entre les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la rue Homer sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française.

3° **Un certain lot de terre**, avec tous les droits voies et privilèges, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 19 de l'îlet No 123, qui est compris entre les rues **Jackson, Market, Monroe et Franklin**, mesurant 30 pieds de face à la rue **Jackson** sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, pied français.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage,

No 71 rue North Franklin, entre Bienville et Conti.

Succession de Peter Arbanese, alias Pietro Arbanesi.

No 33,593—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 28 novembre 1891, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu, et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé, daté du 21 octobre 1891, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu la propriété ci après décrite, savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 1130, borné par les rues Trémé, Conti, Franklin et Bienville. Le dit lot est désigné par le lot No 3, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en date du 21me jour d'octobre 1870 et mesure 31 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage connu par le numéro municipal 71 rue Nord Franklin, avec deux chambres, cuisine, cour, hangar, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire aux frais de l'acquéreur.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage élevé

—ET—

Grande Ecurie et autres dépendances,

Dans un îlet de terre à un îlet de la rue du Canal.

Succession de M. et Mme A. Mannessier.

No 32,790—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 21 novembre 1891 à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour Division A, actuellement en congé, daté le 14 octobre 1891, dans l'affaire ci dessus, la propriété de valeur qui suit, savoir:

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges lui appartenant ou qui, en quelque sorte en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues **Gasquet** (anciennement Jackson), **Palmyre, Cortez et St-John**, et mesurant, plus ou moins, 319 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue **Gasquet**, 319 pieds 4 pouces et 7 lignes, plus ou moins, de face à la rue **Palmyre**, 219 pieds 7 pouces et 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue **Cortez**, et 219 pieds 7 pouces, plus ou moins, de face à la rue **St-John ou Scott**.

Les améliorations consistent en un joli cottage élevé (à peu près dix pieds de terre), ayant six chambres, galeries sur les côtés, sur le devant et dans le fond, paissible; couvert en ardoises, une grande écurie de trente trois stalles; une autre bâtisse couverte en ardoises, contenant deux chambres, puits, etc., etc. La place n'est qu'à un îlet de la rue du Canal et accessible par de nombreuses lignes de chars. L'attention spéciale des laitiers est appelée sur la vente de cette belle propriété, étant la même propriété acquise par feu M. A. Mannessier de A. S. Leclerc par acte passé le 27 juin 1883, pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, enregistré au bureau de l'assesseur, livre 119, folio 170.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Le locataire a droit de garder possession de la propriété jusqu'au 1er mars 1892, moyennant $85 par mois et d'enlever une citerne et un hangar contenant huit stalles, qui sont désignés sur le plan exhibé à la vente.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 oct—20 24 31—nov 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

DE GRANDE VALEUR.

Propriété améliorée vis-à-vis la gare du chemin de fer de la Vallée du Mississipi.

No 311 rue Poydras entre Howard et Liberté.

Succession de Jean Pierre Brunet.

No 33,878.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 novembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement en congé, en date du 15 octobre 1891, pour le compte de la succession, la propriété décrite à savoir—

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le faubourg Ste Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues **Poydras, Perdido, Howard** (ci-devant Girod) **et Liberté** (ci-devant St Paul), désigné comme le terrain numéro trois du dit carré d'îlet numéro trente-un, et mesurant, en pied américain, 25 pieds 6 pouces de façade rue **Poydras**, sur 108 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11ème jour d'avril 1842, et déposé comme le plan No 37 en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, vis-à-vis la gare du chemin de fer **Mississipi Valley**, laquelle bâtisse a deux chambres à chaque étage, une cuisine à deux étages y attenant, ayant 4 chambres et un cabinet, une bâtisse en bois à deux étages à l'arrière, ayant 3 chambres, citerne, gaz dans la bâtisse principale, water works, etc., etc., portant le numéro municipal 311 de la rue Poydras.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph Henry Ferrie, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17oct—17 24 31—7 14 21 nov

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR

Dans le Sixième District.

La Résidence bien connue de B. Onorato.

COIN AVENUE ST-CHARLES ET LA RUE OCTAVIA.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit

No 31,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 14 novembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

La propriété dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jeanne, ayant une façade sur l'avenue St-Charles de **140 pieds 7 lignes sur 353 pieds 10 pouces de profondeur** sur la rue Octavia **315 pieds 10 pouces et 3 lignes** sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Peters et **135 pieds** sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance dans un ou deux ans, garanti par billets portant intérêts de 8 pour cent par an, à partir de la date du paiement jusqu'à parfait paiement, assuré par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, l'acte portant toutes les sécurités et clauses usuelles, de 5 pour cent d'honoraire d'avocat pour en forcer la collection; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée, l'acquéreur devant payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles de 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse. Des cartes d'admission peuvent être obtenues des encanteurs.
11 oct—11 13 17 24 31—nov 7 13 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

BOTTES ET SOULIERS

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI 13 novembre 1891, à midi, dans leur salle d'encan, No 96 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
13 nov—1f

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Troiseme District,

PARFAITEMENT SITUÉE

Près de l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, No 231 rue Colombus, entre Galvez et Johnson, Cottage double en bois.

No — rue Kerlerec, entre la rue Miro et l'allée Castanedo. Joli cottage double en bois.

HENRI TURNER vs. AUGUSTINE ROY, épouse de R. RECKART et autres.

No 30,541.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI le 19 décembre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, sur les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 30 octobre 1891, et signé le 6 novembre, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Trémé, 3me District de cette ville, anciennement la municipalité No 2, dans le carré borné par les rues Galvez, Laharpe, Johnson et Colombus, désignés par les Nos 6 et 7, plan fait par Giroux et Castaing, en date du 5 juillet 1850 et annexé pour référence à un acte d'achat de cette propriété par Barthe'my Rey, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, sous la date du 3 septembre 1850; terrains mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Colombus, sur 100 de profondeur, lesquels font partie des terrains désignés par les Nos 87, 88 et 89 sur un plan de C. de Armas, le 4 avril 1850, et déposé comme plan No 207 en l'étude de Théodore Guyol, notaire, connus plan No 2. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, un étage avec attic et ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 231 de la rue Colombus.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Kerlerec, entre l'allée Castanedo et la rue Miro, désigné par le No 10 sur un plan de Sorgi, voyer, de la 1ère municipalité sous la date du 19 mai 1848 lequel terrain mesure en pied français, 29 pieds de façade rue Kerlerec, sur 157 pieds de profondeur sur la limite qui le sépare du terrain No 9 sur le dit plan, et 145 pieds du côté de la rue Miro. Il mesure 30 pieds à l'arrière, et forme en partie le coin des rues Miro et Kerlerec. Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois, un étage avec attic, ayant de chaque côté 5 chambres, arrière-corridor, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à terme, garanti par des billets payables respectivement à un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur et les clauses usuelles pour paiement des taxes et assurance de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de clôture de l'hypothèque. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1891. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour assurer la vente, et toutes les clauses usuelles de parfaites ventes d'immeubles à l'encan.

Les actes de vente pardevant Joseph Davigneau, notaire aux frais de l'acquéreur.
14 nov—14 21 28—déc 5 12 19

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

L'Abeille de ...
VENDREDI, 13 ...
Mandeville. ...
Queen and ...
Banque ...
NO. 61 ...
Deux ...
GRAND ...
CHARLES ...
FRERE ...

Il s'approcha.
... aussi émus l'un ... murmurèrent une ... bles de prononcer ...
A la fin ce fut silence.
—J'ai voulu dit elle, car nous je ... séparée à jamais.
La voix était ...
Thérèse.
Elle ajouta:
—Je ne vous ...